



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15173951



2-12-2015

Division LIEGE

Greffe

Dénomination : **DBM**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : rue Jean Stassart n° 13C à 4367 Crisnée

N° d'entreprise : 0867.366.179

Objet de l'acte : **Transfert du siège social**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2015

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'accepter le transfert du siège social.

L'adresse actuelle est rue Jean Stassart n° 13C à 4367 Crisnée.

Le siège social est transféré, à dater de ce jour, rue d'Ougrée n° 95B à 4031 Angleur.

Christian DUBERNARD
gérant

Déposé en même temps : copie du procès-verbal d'assemblée générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature